

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE



**AVIS de consultation n° 04/2023 du 15/02/2023**

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville lance une consultation relative à « **l'Organisation de la cérémonie de remise du prix National d'Architecture et d'Urbanisme 2022 (partie technique et audiovisuel)** ».

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer la fiche technique auprès le siège du MHUV (135 Rue Didouche Mourad, Alger) au niveau de la Sous-Direction des Marchés (2eme sous-sol bureau N°212).

Les offres doivent être présentées sous pli fermé et anonyme, en deux (02) exemplaires, comportant la mention :

**Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville**

**Direction de l'administration générale**

**« Consultation N°04/2023 »**

**« Organisation de la cérémonie de remise du prix National d'Architecture et d'Urbanisme 2022 (partie technique et audiovisuel) »**

**« A ne pas ouvrir »**

Les offres contenant ce qui suit :

**1- L'offre technique ;**

- La fiche technique signée et paraphée par le soumissionnaire ;
- Le dossier administratif du soumissionnaire :
  - Registre de commerce ;
  - Les pouvoirs de signature ;
  - Document attestant la qualification ou carte d'artisan ou agrément ;
  - Relevé d'identité bancaire ;
  - Les documents fiscaux et parafiscaux, les mis à jour.

**2- L'offre financière :**

- Le bordereau des prix unitaire ; signé et cacheté par le soumissionnaire ;
- Devis quantitatif et estimatif ; signé et cacheté par le soumissionnaire ;

Les offres doivent être déposées le **23/02/2023** , correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant Douze (12h) heures, à l'adresse ci-dessus indiquée.